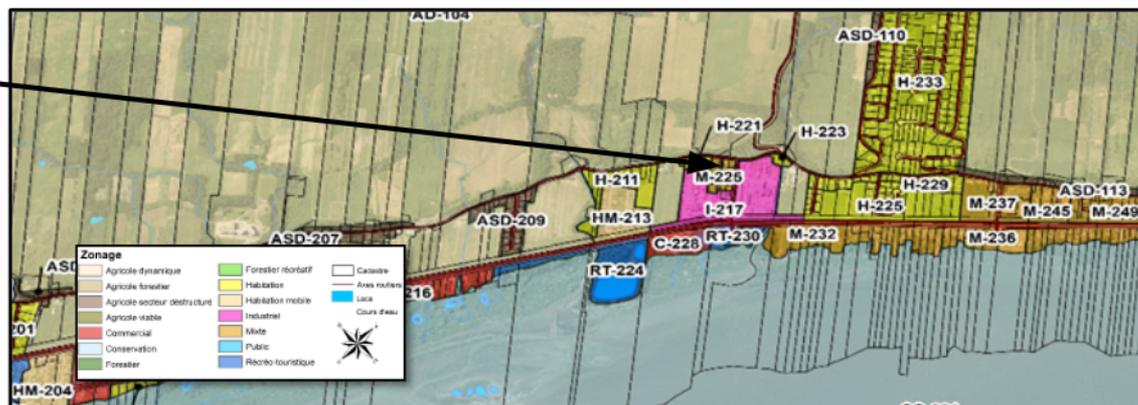


# Zone M-225

La zone M-225 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type M (mixtes), elle comprend un mélange de commerces et résidences.

Elle comprend quelques propriétés situées côté ouest sur la rue Lemoine et les propriétés du côté sud de l'avenue Royale entre le 7478 et le 7486.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	9
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	3
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	4
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	6
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA

Les toits plats sont prohibés pour les bâtiments résidentiels en bordure de l'avenue Royale.

CLASSES D'USAGES	M-225	
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-2 Unifamiliale jumelée	●
	H-3 Bifamiliale isolée	●
COMMERCÉ ET SERVICES	C-1 Accommodation	●
	C-2 Détail, administration et service	●
	C-6 Restauration	*
	C-8 Hébergement léger	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●

Disposition particulière : Les maisons de tourisme pour la location de courte durée sont spécifiquement permises dans cette zone.

\*Les services à l'auto pour l'usage Restauration sont autorisés uniquement à une distance de 50 mètres ou moins à partir du boulevard Sainte-Anne